

# Le Courrier du

SNALC  
CSEN

# Créteil

Trimestriel

N° 53

AVRIL 2007

## LA MORT D'UN ENFANT

Carl n'aura pas vécu Noël 2006. Carl avait 12 ans et était scolarisé dans une classe de 6ème du collège A.Camus de Meaux. Carl est mort le 21 décembre, victime de problèmes cardiaques qui ont transformé en drame les « quelques coups de poing » (sic) et « une série de coups de pied » administrés une fois allongé au sol par 2 de ses camarades âgés de ... 11 ans, juste « pour s'amuser » (*Aujourd'hui en France*, 23/12/06)

Carl était un « souffre-douleur » jugé à « son look de skater »: il ne fait pas bon se vouloir différent dans une société qui nous rebat pourtant les oreilles sur le thème de la tolérance et du droit à la différence. Quant à ses agresseurs de 11 ans, certes en vie aujourd'hui, ce crime commis en toute inconscience n'a pas fini de les poursuivre.

Démission de certains parents, chômage, drogue, ghettoïsation des « cités », encadrement insuffisant, etc.etc.: tout cela est vrai et a été dit et redit. Mais dans ces temps de campagne électorale, qui osera dire haut et clair que **nos jeunes subissent un matraquage quotidien de violence?** Qui osera s'engager à INTERDIRE certaines émissions de télévision, certaines séries venues d'outre-Atlantique ou d'ailleurs, certaines affiches hyperdébiles et hypermusclées? Qui osera s'opposer aux (gros) intérêts commerciaux responsables de cette débâche de stupidité, de vulgarité et surtout de violence, instillée jour après jour dans des esprits trop jeunes pour avoir le recul nécessaire? Et que penser de cette avalanche de jeux vidéo où le but est toujours de poursuivre, de battre, de dominer, de tuer? Difficile de faire plus bête, plus primaire, plus cynique! Il y a plusieurs années déjà, Françoise Giroud disait « qu'une société plus soucieuse des bébés phoques que de ses propres enfants est une société malade »...

Les « produits culturels » ne relèvent pas de la consommation ordinaire et le concept « d'exception culturelle » est à l'honneur de la France. Fumer tue? Soit, mais abêtir aussi, et c'est le corps social tout entier qui subit le désastre. Puisses-tu, petit Carl, n'être pas mort en vain, mais nous en doutons, nous en doutons fort: ces dernières semaines nous ont livré un nouveau lot de barbarie ordinaire.

Gérard TAFFIN

Le Courrier du SNALC Créteil  
1, rue Augereau - Bât. A 2 - 77000 MELUN  
CPPAP n° 0211S07732 ISSN 1256 - 6616

Dispensé de timbrage MELUN COIS

P

PRESSE

DISTRIBUÉE PAR

LA POSTE

Déposé le 23/04/2007

M. NORBERT REBMANN  
19 CHEMIN DE CHELLES  
77410 CLAYE SOUILLY 0505

MEUX CTC. À TRIER

Éditorial	p. 1
Sommaire	p. 1
Mutations inter-académiques	p. 2
A Retenir	p. 2
Echos du Congrès du 29 mars	p. 2
Mutations intra-académiques	p. 3
CAPA avancement d'échelon	p. 3
Le SNALC dans l'action	p. 3
Adhérez au SNALC	p. 4
Fiche de suivi	p. 5
Pourquoi vous adresser au SNALC	p. 6

Directeur de publication

Jean-Claude GOUY

2, allée des Souches Vertes  
77420 CHAMPS-SUR-MARNE

Imprimeur

Imprimerie Couturier  
29, rue Jean-Jaurès  
77410 CLAYE-SOUILLY

## MUTATIONS INTER-ACADEMIQUES

Les groupes de travail concernant la vérification des barèmes des candidats à mutation se sont tenus du 18 au 23 janvier. Il s'agissait cette année de traiter environ 6 000 dossiers, nombre en très légère baisse par rapport à l'an dernier, les académies du sud et de l'ouest étant comme d'habitude les plus demandées. Les commissaires paritaires du SNALC ont pu à cette occasion vérifier les barèmes des candidats et faire rectifier nombre d'erreurs.

Il est une fois de plus utile d'insister sur la nécessité de nous envoyer toutes les informations vous concernant aussi tôt que possible, afin que nous puissions intervenir en votre faveur auprès du Rectorat dans les meilleures conditions. Nous avons ainsi pu faire rectifier une majorité de barèmes *avant* la tenue des groupes de travail. Certains cas plus litigieux ou tardivement connus n'ont pu être réglés que durant les groupes de travail, ou même plus acrobatiquement *après* ! **Il est à noter que pour la première fois nous avons obtenu satisfaction pour toutes nos requêtes.**

Les groupes de travail se sont déroulés dans une atmosphère sereine malgré le climat social tendu (révision scandaleuse des décrets de 1950 oblige) et malgré aussi le changement de nombre d'agents du Rectorat, ce qui a induit de nombreuses erreurs et de nombreux retards, les nouveaux n'ayant pas encore « pris leurs marques ». Nous en profitons pour mettre en garde nos collègues qui aiment à se renseigner auprès du Rectorat : il est fréquent que les réponses données soient fausses ou incomplètes ! Il est donc sage de toujours se référer d'abord aux BO et autres notes de service, et surtout de consulter votre syndicat préféré : le SNALC !

**Loïc Vatin-Emilie Louis-Olivier Durand- Serge Cubeles**

### A RETENIR !

**Judi 3 mai: CAPA hors-classe professeurs agrégés.**

**Judi 28 juin: CAPA hors-classe professeurs certifiés .**

**Du 18/06 au 22/06: COMMISSIONS DE MUTATION.**

## LE SNALC CRETEIL A VOTRE SERVICE

### Président

Gérard TAFFIN  
tél./fax 01.64.37.20.02.  
✉ snalc-creteil@wanadoo.fr

### Trésorier

Loïc VATIN  
93, avenue Mendès France  
94880 NOISEAU

### Contacts Mutations

Jean-Claude GOUY  
tél. 06.08.77.31.21  
✉ jc.gouy@snalc.fr

Loïc VATIN  
tél./fax 01.49.82.36.31(avt 20 h)  
✉ snalc-creteil@wanadoo.fr

## UN CONGRES RE-U-SSI !

**Beaucoup plus nombreux que lors des Congrès académiques précédents**, nous avons vécu, ce 29 mars 2007 comme une journée d'échange et d'amitié authentique. Après une matinée de promenade et de visite du 9<sup>ème</sup> arrondissement, beaucoup plus riche et divers qu'on ne l'imagine habituellement, un couscous roboratif fut le bienvenu.

L'après-midi, l'exposé d'Anne-Marie Le Gallo, secrétaire nationale chargée de l'enseignement technologique et professionnel nous ramena à des considérations plus graves sur les racines des réformes que nous subissons dans l'enseignement général - « le technique » servant très souvent de laboratoire expérimental. Chacun put témoigner de son vécu et de ses inquiétudes ... hélas justifiées .

Si vous regrettez de n'avoir pas participé à cette journée, rassurez-vous: nous récidiverons !

**Phase intra-académique du mouvement  
Calendrier prévisionnel du Rectorat**

- **Zone A: 18/04:** retour des confirmations de demande de mutation
- **Zone C: 25/04:** retour des confirmations de demande de mutation
- **Zone B: 03/05:** retour des confirmations de demande de mutation
  
- **du 07/05 au 14/05:** affichage des barèmes sur SIAM
  
- **21/05:** retour des confirmations de préférences
  
- **du 18/06 au 22/06:** COMMISSIONS DE MUTATION
  
- **à partir du 18/06:** affichage des résultats ET demandes de révision d'affectation (selon ordre de passage des disciplines).
- **28 et 29/06:** commissions de révision d'affectation

**N'hésitez pas à nous contacter avant le renvoi de votre confirmation de demande papier (cf calendrier ci-dessus) sur laquelle vous pourrez procéder à des modifications, si nécessaire, mais qui deviendra alors définitive.**

**Vous êtes adhérent,  
pour permettre aux commissaires paritaires du SNALC de mieux suivre votre dossier et de vous défendre en commission, vous trouverez ci-joint une FICHE DE SUIVI MUTATION INTRA-ACADEMIQUE à retourner à: SNALC- mutations intra  
93 AV Mendès- France  
94880 NOISEAU**

**SACREE F.S.U. !**

Récemment, réunion du Comité Hygiène et Sécurité Académique sous la présidence de Monsieur le Recteur. Ordre du jour chargé, car le C.H.S.A. ne se réunit qu'une fois par an. Vers 11h20, le dispositif prévu en cas d'épidémie, voire de pandémie, de grippe aviaire est exposé par M. FOUCHARD, responsable du problème au plus haut niveau de notre académie. Réaction d'un représentant de la F.S.U.: « Je suis choqué d'apprendre que les médecins et les infirmières de l'Académie pourront être mis à la disposition d'un réseau de médecins libéraux... »

Réponse courtoise mais ferme: « Nous nous plaçons dans une hypothèse extrême que personne ne souhaite et dans laquelle on peut avancer le nombre de 10 millions de morts en France. Tous les personnels de santé- qui seront d'ailleurs les premières victimes du virus- seront réquisitionnés par M. le Préfet, les fonctionnaires comme les autres. »

Cette réponse a, semble-t-il, calmé l'indignation de notre collègue de la F.S.U., qui, dans ces conditions, pourrait accepter les soins de n'importe quel médecin... fût-il libéral ; OUF !

**Bienvenue à notre  
Nouveau Recteur**

Bernard SAINT-GIRONS étant nommé Directeur général de l'enseignement supérieur, c'est Jean-Michel BLANQUER, Directeur adjoint du cabinet de Gilles de ROBIEN, ancien Recteur de Guyane, qui lui succède à la tête de notre académie.

Le SNALC-Créteil souhaite la bienvenue à M. BLANQUER dans notre académie, où les problèmes éducatifs et sociaux sont bien plus redoutables ... que les anacondas guyanais ou les crocodiles ministériels !

Gérard TAFFIN

**DECRETS DE ROBIEN:  
PREMIERE VICTOIRE !**

Le SNALC a été de toutes les manifestations contre la modification des décrets de 1950 et le SNALC-Créteil s'est largement mobilisé. Ce n'est pas en vain puisque les candidats à l'élection présidentielle semblent décidés à revoir le problème... A suivre

**AVANCEMENT  
D'ECHELON DES  
CERTIFIES**

La CAPA d'avancement d'échelon des collègues certifiés s'est déroulée le mardi 3 avril 2007: Les barres d'accès au GRAND CHOIX et au CHOIX sont consultables sur le site du SNALC Créteil:  
[Http://snalc.creteil.free.fr](http://snalc.creteil.free.fr)

**NB:** les notes retenues pour la CAPA sont arrêtées au 31 août de l'année précédente.

**Pour toute question, contactez- nous !**



**FICHE DE SUIVI – MUTATIONS INTRA-ACADÉMIQUES 2006-2007**

À retourner à

**SNALC – mutations intra  
93 AV MENDES FRANCE  
94880 NOISEAU**

**NOM :**

**PRÉNOM :**

**CORPS :**

**DISCIPLINE :**

**ÉCHELON (AU 31/08/06) :**

**Option éventuelle :**

**Position actuelle (entourer) : Stagiaire IUFM / Stagiaire en situation / ATP / TZR / poste fixe**

**ÉTABLISSEMENT ACTUEL (nom et code si possible) :**

**ANCIENNETÉ dans le poste actuel :**

**ANCIENNETÉ APV :**

**ADRESSE PERSONNELLE :**

**N° ADHÉRENT :**

**TÉL. :**

**/**

**COURRIEL :**

**DATE MARIAGE/PACS éventuelle si le conjoint travaille au 01/09/06 :**

**NOMBRE D'ENFANTS :**

**INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES UTILES :**

**Date :**

**Signature :**

**Merci de joindre copie de votre confirmation de demande,  
éventuellement corrigée en ROUGE, identique à celle  
retournée au Rectorat.**

# POURQUOI VOUS ADRESSER AU SNALC ?

## ➤ Pour sa puissance et son efficacité

Avec 16 commissaires paritaires élus pour le second degré,  
le SNALC-CSEN est le 2<sup>ème</sup> SYNDICAT  
le plus représenté au niveau national

SYNDICAT	Ch sup	AGREGES	CERTIFIES	TOTAL
SNALC (CSEN)	4 élus	6 élus	6 élus	16 élus
SGEN (CFDT)	0 élu	3 élus	6 élus	9 élus
SNFOLC (FO)	0 élu	0 élu	3 élus	3 élus
SE (UNSA)	0 élu	0 élu	3 élus	3 élus
SUD	0 élu	0 élu	3 élus	3 élus
SAGES	0 élu	0 élu	0 élu	0 élu
SIAES	0 élu	0 élu	0 élu	0 élu

☺ Le SNALC est un syndicat humaniste, totalement apolitique et financièrement indépendant (le seul qui soit aussi représentatif et dont la confédération ne soit pas subventionnée par l'Etat...) : voyez ci-dessous notre conception du syndicalisme, vous serez probablement surpris ...

☺ Au SNALC, vous serez sûr(e) d'être défendu(e).

## ➤ Pour sa conception du syndicalisme

Etre SNALC, c'est d'abord être fermement convaincu que le politique et le syndical sont deux domaines distincts qui doivent le demeurer.

L'indépendance à l'égard des partis politiques, jalousement maintenue par le SNALC, est la garantie de l'objectivité des jugements qu'il porte sur la politique éducative quel que soit le ministre chargé de la mettre en œuvre. Cette indépendance n'implique nullement un neutralisme béat car le projet éducatif du SNALC repose sur une certaine conception de l'Homme et ne pourra se réaliser sans la défense d'un certain type de société.

Le SNALC est un syndicat strictement professionnel : il s'est donné pour mission de défendre la qualité du service public d'éducation notamment dans l'enseignement secondaire, et les intérêts moraux et matériels de tous les personnels qui y exercent.

Conscient que l'avenir des adolescents dépend pour beaucoup de la formation qui leur est donnée, le SNALC revendique pour eux, et pour eux tous, un enseignement de qualité, centré sur la transmission des savoirs et des savoir-faire. Car il ne s'agit pas de donner au plus grand nombre une vague teinture de formation fondée sur un savoir minimum :

Un enseignement démocratique est celui qui assure à chaque enfant, indépendamment de sa situation familiale et de son origine socio-culturelle toutes les chances du meilleur épanouissement de sa personnalité, compte-tenu de ses capacités et de ses goûts.

**Ce n'est certainement pas pour rien  
si autant de professeurs raisonnés et raisonnables font appel à nous...**